

DÉPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE
Arrondissement de Nantes



13, rue des Ajoncs
44190 CLISSON

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉCISIONS**

Année 2024

Décision du 1^{er} février 2024

02.2024-01	INFORMATIQUE Marché sans publicité ni mise en concurrence préalable « maintenance de la billetterie et du contrôle d'accès à la piscine Aqua'val Sèvre à Clisson – année 2024 »
-------------------	--

VU l'article L. 5211-10 du Code général des collectivités territoriales,

VU l'article R.2122-8 du Code de la Commande Publique,

VU la délibération n°26.09.2023-18 du Conseil communautaire en date du 26 septembre 2023 portant délégation d'attributions du Conseil communautaire au Président,

Considérant que la société SLH Control sise 3A Rue du Jardin d'Ecosse 57245 PELTRE, dispose des compétences et garanties requises pour assurer la prestation demandée,

D É C I D E

ARTICLE 1 : de signer un devis avec la société SLH Control, sise 3A Rue du Jardin d'Ecosse 57245 PELTRE, pour la maintenance de la billetterie et du contrôle d'accès de la piscine Aqua'val Sèvre à Clisson, pour un montant de 5 978,68 € H.T. soit 7 174,42 € T.T.C. pour la période du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024.

DIT qu'il sera rendu compte de la présente décision au Conseil communautaire lors de la prochaine séance.

DIT que la présente décision sera adressée à Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique.

DIT que la présente décision sera adressée à Monsieur le Trésorier Communautaire.

« Pour extrait conforme au registre »